

11
Tres-chers Mer.

J'en ay rien à vous répondre sinon de vous souhaiter bon voyage
et meilleur retour que la dernière fois; au moins vous aurez la
saison plus à propos. Pour moy, il faut que je sois le 20^{me} de
septembre ^{venir} par le ^{de} ^{la} ^{route} ^{de} ^{la} ^{mer} ^{du} ^{Nord}. C'est un voyage que
j'ay attendu long temps, et qui me pourroit, à quelque usage, à cause des
affaires que mon Père y a; Mais je considère bien qu'on n'a pas
trop grand envie de m'y mener, puis qu'on me le mande si tard que
mon bagage ne pourroit venir à temps; encor qu'aussy bien mes petits
empeschemens ne me donneroyent pas loisir de m'y résoudre; cela me
consteroit trop de nouvelle peine; il faut que le contentement cede
un peu à la nécessité, mon tour viendra, si il plaît à Dieu.

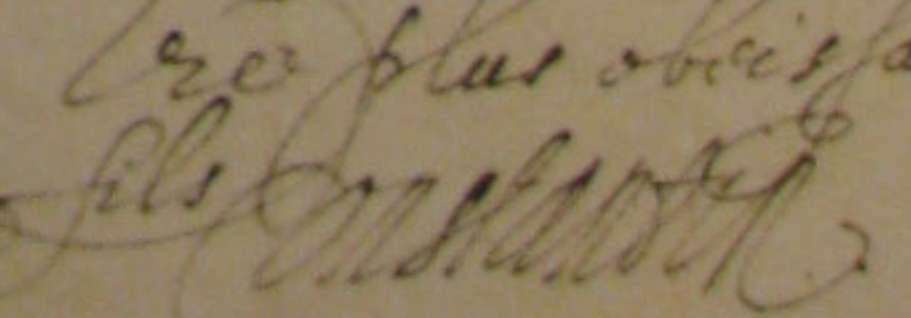
J'ay esté deux ou trois jours un peu appesanti de certaines douleurs
de teste, et m'a on conseillé de me faire seigner, ce que j'ay fait,
dont je me trouve un peu à mon aise: ce qu'il y a de reste se pourra
evider par une bonne purgation. Le desirerois que mon

Friere estant à Bordeahlast trouver Poncet le Mre chanto
de Princes d'Orange, et luy demandast les plus nouveaux airs
qu'ils ayent en leur bande, Il ne luy les refusera pas.

Je vous baise et à mon Père tres-simblement les mains
Demourant

Tres-cher Mer.

Mes lettres me dit que le mois
est venu, si il plaitoit à mon Père
de s'en aller un peu plus tôt
avant que partir, cela ne feroit grand
mal, car si je suis mal à cheval
de plus que mon porteur puisse porter de linge par derrière.
Cela t'en va de luy en ce mady 6 de Juin 1672

Plus obéissant
Fils 

Wij de Joffroubbu
de Joffroubbu
van ons vaders dy Secretaris
Huygens Is + Doorgent Is
st. de amingge.

Ort.

